

TRANSACTION

LOCATION

GESTION

Barème d'honoraires location à l'année au 01/01/2023

GESTION:

-Honoraires de gestion : 8 % TTC des sommes encaissées

-Garantie Loyers Impayés : 2.50 % TTC des sommes encaissées

LOCATION:

Surface	Honoraires en TTC
Inférieur à 45 m²	13 € / m²*
Entre 45 m² et 65 m²	11 € / m²*
Supérieur à 65 m²	9 € / m²*

^{*} dont 3 € / m² de frais d'état des lieux